

RCS : GRENOBLE

Code greffe : 3801

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de GRENOBLE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2006 B 00498

Numéro SIREN : 489 170 183

Nom ou dénomination : 3D FI

Ce dépôt a été enregistré le 24/11/2022 sous le numéro de dépôt A2022/013781

3D FI
Société par actions simplifiée
au capital de 62 000 euros
siège social : VOIRON (38500) –
Avenue de la Croix Morin – ZA du Parvis
489 170 183 RCS GRENOBLE

ACTE UNANIME DES ASSOCIES DU 18 NOVEMBRE 2022

Les soussignés :

1. La société 5C DEVELOPPEMENT

Société à responsabilité limitée au capital de 77 840 euros
Ayant son siège social à MISEREY-SALINES (25480) – 9 Rue de la Diligence
Immatriculée au RCS de BESANCON sous le numéro 919 231 274
Représentée par son Gérant, Monsieur Olivier CISEL, ayant tous pouvoirs aux fins des présentes ainsi qu'il le déclare expressément
Propriétaire de CINQ MILLE DEUX CENT SOIXANTE DIX (5 270) Actions

2. Monsieur Alain CREVET

Demeurant à PARIS (75016) – 64 Rue Singer
Né le 13 juin 1960 à Boulogne-Billancourt (92)
Marié à Madame Juliette Sicot-Crevet, le 13 septembre 1997 sous le régime de séparation des biens.
Propriétaire de NEUF CENT TRENTE (930) Actions

Total égal au nombre d'actions composant le capital social6 200 actions

Seuls associés de la Société 3D FI, société par actions simplifiée au capital de 62 000 euros, ayant son siège social à VOIRON (38500) – Avenue de la Croix Morin – ZA du Parvis et immatriculée au RCS de Grenoble sous le numéro Siren 489 170 183.

I – APRES AVOIR PREALABLEMENT EXPOSE QUE :

Par convention de ce jour la société 5C DEVELOPPEMENT et Monsieur Alain CREVET ont acquis la totalité des actions de la société 3D FI, société par actions simplifiée au capital de 62 000 euros, ayant son siège social à VOIRON (38500) – Avenue de la Croix Morin – ZA du Parvis et immatriculée au RCS de Grenoble sous le numéro Siren 489 170 183.

La cession a été consentie et acceptée par le Vendeur, la société VODEFI, moyennant le prix global de SEPT CENT CINQUANTE TROIS MILLE CINQ CENT TRENTE TROIS EUROS (753 533 euros) (le Prix), payable à hauteur de 640.503 euros par la société 5C DEVELOPPEMENT et à hauteur de 113.030 euros par Monsieur Alain CREVET selon les modalités suivantes :



OC

- comptant par la société 5C DEVELOPPEMENT à hauteur de 490 503 euros, par virement bancaire au nom du Vendeur.

- à terme par la société 5C DEVELOPPEMENT à hauteur de 150.000 euros aux termes d'un crédit-vendeur.

- comptant par Monsieur Alain CREVET à hauteur de 113 030 euros, par virement bancaire au nom du Vendeur.

Pour financer cette acquisition, la société 5C DEVELOPPEMENT souhaite conclure avec la banque SOCIETE GENERALE, ayant son siège à Paris (75009), 29 boulevard Haussmann, un emprunt d'un montant de 451 000,00 €, au taux de 2,90% remboursable sur une durée de 84 mois.

En garantie de ce prêt, la banque prêteuse sollicite le nantissement à son bénéfice des CINQ MILLE DEUX CENT SOIXANTE DIX (5 270) Actions de la société 3D FI détenues par la société 5C DEVELOPPEMENT qu'il convient d'autoriser aux termes des présentes.

Enfin il convient de procéder au remplacement du mandat de Président, Monsieur Dominique FERRIER ayant remis ce jour aux associés de la société 3D FI sa lettre de démission.

II – LES ASSOCIES ONT UNANIMENT PRIS LES DECISIONS SUIVANTES RELATIVES A :

PREMIERE DECISION UNANIME

Les associés autorisent unanimement la société 5C DEVELOPPEMENT à concéder un nantissement de premier rang sur CINQ MILLE DEUX CENT SOIXANTE DIX (5 270) Actions, qu'elle détient dans le capital de la société 3D FI, société par actions simplifiée au capital de 62 000 euros, ayant son siège social à VOIRON (38500) – Avenue de la Croix Morin – ZA du Parvis et immatriculée au RCS de Grenoble sous le numéro Siren 489 170 183 en garantie d'un emprunt d'un montant de 451 000,00€, au taux de 2,90 % à conclure pour une durée de 84 mois.

Les associés agréent unanimement comme associé en tant que de besoin la banque SOCIETE GENERALE, ayant son siège à Paris (75009), 29 boulevard Haussmann, en cas de mise en œuvre dudit nantissement.

DEUXIEME DECISION UNANIME

L'associé unique décide de nommer aux fonctions de Président, en remplacement de Monsieur Dominique FERRIER, à compter de ce jour et pour une durée non déterminée :

La société 5C DEVELOPPEMENT

Société à responsabilité limitée au capital de 77 840 euros

Ayant son siège social à MISEREY-SALINES (25480) – 9 Rue de la Diligence

Immatriculée au RCS de BESANCON sous le numéro 919 231 274

Représentée par son Gérant, Monsieur Olivier CISEL, ayant tous pouvoirs aux fins des présentes ainsi qu'il le déclare expressément



La société 5C DEVELOPPEMENT exercera ses fonctions dans le cadre des dispositions légales et statutaires.

La société 5C DEVELOPPEMENT, représentée par Monsieur Olivier CISEL, a fait savoir par avance qu'elle acceptait ces fonctions et qu'elle n'était frappé d'aucune mesure ou incapacité susceptible de lui en interdire l'exercice.

Fait à Besançon (25),
Le 18 novembre 2022,

Pour la société 5C DEVELOPPEMENT Monsieur Olivier CISEL BON POUR ACCEPTATION DES FONCTIONS DE PRESIDENT 	Monsieur Alain CREVET 
--	--